

# INSTITUTION STE JEANNE D'ARC

Congrégation des Soeurs  
de Saint Joseph de Cluny

147, avenue Lamine Guèye  
BP 2074 Dakar | Sénégal  
Tél. (+221) 33 889 30 82  
(+221) 33 821 67 69  
(+221) 33 821 30 52



2022-2023



## TARIFS PROGRAMME FRANÇAIS

REINSCRIPTION			
	FORFAIT REINSCRIPTION	MENSUALITES	SCOLARITE ANNUELLE
MOYENNE/GRANDE SECTION	227 000	122 000	1 105 000
PRIMAIRE	250 000	144 000	1 304 000
COLLEGE 6E-4E	288 000	186 000	1 678 000
COLLEGE 3E	299 000	193 000	1 745 000
LYCEE	324 000	226 000	2 034 000

PREMIERE INSCRIPTION - NATIONALITE SENEGALAISE OU FRANCAISE			
	FORFAIT DE PREMIERE INSCRIPTION	MENSUALITES	SCOLARITE ANNUELLE
MOYENNE/GRANDE SECTION	318 000	122 000	1 105 000
PRIMAIRE	341 000	144 000	1 304 000
COLLEGE 6E-4E	379 000	186 000	1 678 000
COLLEGE 3E	390 000	193 000	1 745 000
LYCEE	415 000	226 000	2 034 000

PREMIERE INSCRIPTION - AUTRES NATIONALITES			
	FORFAIT DE PREMIERE INSCRIPTION	MENSUALITES	SCOLARITE ANNUELLE
MOYENNE/GRANDE SECTION	424 000	122 000	1 105 000
PRIMAIRE	447 000	144 000	1 304 000
COLLEGE 6E-4E	485 000	186 000	1 678 000
COLLEGE 3E	496 000	193 000	1 745 000
LYCEE	521 000	226 000	2 034 000

### A NOTER

\*Lors d'une réinscription ou d'une première inscription, vous payez le **FORFAIT REINSCRIPTION OU INSCRIPTION** qui comprend :

Les droits de réinscription ou inscription, la scolarité du mois de Juin 2023, la cotisation à l'Association Sportive et à l'Association des Parents d'Elèves.

\*La facturation de la scolarité est annuelle par famille et payable selon un échéancier mensuel, les 5 de chaque mois, du 05 Octobre 2022 au 05 Mai 2023.

Cet échéancier peut évoluer selon les services annexes facturés en sus.

- Cantine ou Snack : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Transport : voir la fiche des tarifs et abonnements
- Activités périscolaires (musique, sport, art, etc... : liste et tarifs communiqués dès la rentrée)
- Sorties pédagogiques : suivant la programmation annuelle décidée en Conseil d'Etablissement
- Autres services consommés en cours d'année scolaire.

\*L'uniforme est payé au comptant selon la commande du parent pour leur(s) enfant(s) : voir fiche commande uniforme

\*Les élèves disposant d'une bourse du consulat de France, s'inscrivent avec 6 000 Francs CFA sur présentation de la notification d'accord de bourse au moment de la réinscription ou de l'inscription. Dans le cas contraire, la totalité des frais est exigée.

Fait à Dakar le 03/03/2022.

Le Chef d'Etablissement  
GEORGES Olivier